



**Communiqué de presse du 13 septembre 2016**

## **Madame la Ministre de l'Éducation nationale, que faites-vous ?**

Interrogée à l'occasion de cette rentrée sur la menace de disparition qui pèse sur la médecine scolaire, vous avez réaffirmé que les personnels de santé sont des acteurs essentiels de la politique éducative de santé en faveur des élèves.

Vous signalez les travaux avec les organisations syndicales en juillet 2015 dans le but de renforcer l'attractivité de la carrière des médecins scolaires et de permettre aux académies de mettre en œuvre dans des conditions optimales la politique de santé à l'école, notamment par l'incitation à accueillir davantage d'étudiants et d'internes en médecine en milieu scolaire.

### **Dans la réalité, que devient la médecine scolaire ?**

Le rapport d'évaluation de la médecine scolaire réalisé dans le cadre de la modernisation de l'action publique n'est toujours pas publié à ce jour alors qu'il a été porté à votre connaissance depuis plusieurs mois. Les constats et les préconisations de ce rapport sont-ils trop dérangeants pour être diffusés?

Le bilan de l'année 2015-2016 réalisé par le SNMSU-UNSA Éducation montre que :

- les effectifs d'élèves confiés aux médecins continuent d'augmenter : plus de 10 000 élèves pour un temps plein (8640 dans l'enquête de 2010-2011), avec plus de la moitié des confrères qui interviennent en plus sur un secteur vacant en médecin,
- La visite médicale obligatoire de 6 ans a été réalisée pour moins d'un quart de la population concernée. Le nombre d'élèves ayant bénéficié d'un bilan de dépistage infirmier et/ou d'une visite médicale est passé de 79,8% en 2012-2013 (données Eduscol) à 57%. C'est un véritable abandon de cette visite médicale obligatoire pourtant inscrite dans un arrêté de 2015 !
- Les demandes d'avis médicaux pour les troubles des apprentissages, les maladies chroniques, le handicap et les examens à la demande ne cessent de progresser,
- Les avis médicaux d'aptitude aux travaux réglementés prévus dans le code du travail pour les moins de 18 ans sont à peine couverts à 80%.

Vos engagements de revalorisation n'ont pas été tenus ou sont toujours en attente. La réforme du régime indemnitaire nous cantonne toujours loin derrière les autres médecins de la Fonction publique et les autres personnels de catégorie A. Les négociations pour notre régime indiciaire ont été retardées.

Malgré les multiples interpellations du SNMSU-UNSA Éducation, aucune réunion de travail n'est programmée. Le courrier que nous avons adressé à Monsieur le Premier Ministre en juin 2016 a eu pour seule réponse la transmission à notre Ministre de tutelle « *afin qu'elle en prescrive l'examen et vous tienne directement informée de la suite* »...

La rentrée 2016-2017 s'est donc faite dans le mépris total des difficultés de la médecine scolaire.

**Madame la Ministre, avez-vous l'intention de permettre l'accès aux bilans de santé de 6 ans, aux PAI, aux PAP, aux aménagements d'examen, aux avis médicaux pour les travaux règlementés, aux examens médicaux à la demande à l'ensemble des élèves qui en ont besoin?**

**Ou optez-vous pour la disparition de la médecine scolaire?**

**Madame la Ministre, allez-vous enfin enclencher une revalorisation indemnitaire et statutaire des médecins de l'Éducation nationale à la hauteur des enjeux?**